



d'État, Secrétaire général à la Présidence de la République (SGPR) Ferdinand Ngoh Ngoh instruit la rationalisation des ressources humaines dans les établissements et entreprises publics.

Dans une correspondance adressée au secrétaire général des services du Premier ministre, le SGPR répercute les « très hautes instructions » de Paul Biya. Ladite lettre invite à veiller à ce que » les recrutements et la gestion des personnels dans les entreprises et établissements publics respectent les exigences d' équilibre et de représentativité des composantes sociologiques de la nation. »

Ferdinand Ngoh Ngoh informe également de ce que les nominations des directeurs et assimilés des établissements et entreprises publics sont désormais soumises à « l'approbation préalable » du président de la République. Ceci en « application des dispositions des lois n°2017/010 et 2017/011 du 12 juillet 2017, portant respectivement statut général des établissements publics et entreprises publiques. »

Il faut rappeler que cette lettre intervient après une autre adressée au directeur général de la Sodecoton par le SGPR. Il s'agissait d'une interpellation sur le mode de recrutement et la gestion du personnel de l'agro-industrie. Le DG de cette société a en effet procédé à plusieurs nominations et recrutements de personnels dont les noms semblent renvoyer uniquement aux

originaires des régions septentrionales du pays.

Ocamer
